

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Agence de l'efficacité énergétique attribue la certification Novoclimat au projet immobilier Terrasses sur le Parc à Blainville

Québec, le 19 octobre 2006. – C'est avec beaucoup de plaisir que l'Agence de l'efficacité énergétique a attribué, le 12 juillet 2006, la certification Novoclimat à 12 copropriétés du projet immobilier *Terrasses sur le Parc* à Blainville. Il s'agit d'une première phase d'un ensemble immobilier qui, à son terme, comptera 48 copropriétés sous le concept Novoclimat. La seconde phase du projet sera en construction au cours de l'été 2007.

Le promoteur Karol Fortin de Construction KF inc. a suivi les conseils de l'Agence de l'efficacité énergétique et s'est inscrit au concept Novoclimat. Grâce aux exigences Novoclimat, il a découvert un type de construction de très grande qualité et éconergétique. Chaque bâtiment se caractérise par une isolation supérieure éprouvée par des tests d'infiltrométrie rigoureux réalisés par les professionnels de l'Agence de l'efficacité énergétique. De plus, chacune des copropriétés est munie d'un système de ventilation composé d'un ventilateur récupérateur de chaleur qui récupère environ 60 % de la chaleur, ce qui permet de répartir la température intérieure équitablement dans les pièces. M. Fortin considère que ses constructions sont de bonne qualité, qu'elles se vendent bien et qu'elles constituent un excellent investissement. Les résidents sont assurés d'un confort inégalé en plus de réaliser une économie d'énergie qui se traduit par une réduction des frais de chauffage annuels.

Le promoteur a beaucoup apprécié le soutien technique des professionnels de l'Agence de l'efficacité énergétique qui, pendant les travaux de construction, l'ont guidé pour que tout se fasse selon les exigences techniques Novoclimat. Il a également obtenu une aide financière d'Hydro-Québec, conformément aux modalités du concept.

L'Agence de l'efficacité énergétique est fière de compter Construction KF inc. parmi les participants au concept Novoclimat. Cette initiative du promoteur démontre son intérêt pour le développement durable et pour une démarche d'économie d'énergie.

Novoclimat : confort, santé, économies

Développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique, le concept Novoclimat, instauré dans une perspective d'économie d'énergie et de développement durable, s'adresse aussi, depuis 2004, aux promoteurs d'immeubles d'habitation de sept étages et moins.

En effet, les immeubles certifiés Novoclimat contribuent à économiser en moyenne et de façon récurrente 20 % sur les coûts d'énergie des occupants, tout en leur offrant un confort accru et une meilleure qualité de l'air intérieur. D'ailleurs, la demande des consommateurs pour ce type d'habitation est en croissance constante.

Les promoteurs et les entrepreneurs bénéficient sans frais d'un soutien technique personnalisé dès la préparation des plans et devis en passant par le suivi de chantier et l'inspection des bâtiments, jusqu'à leur certification par l'Agence de l'efficacité énergétique. Pour leur part, Hydro-Québec et le Fonds en



efficacité énergétique de Gaz Métro appuie le concept Novoclimat en accordant aux promoteurs une aide financière selon la source d'énergie principale de l'immeuble.

Depuis la mise sur pied de Novoclimat, de plus en plus de promoteurs immobiliers adhèrent au concept, ce qui démontre bien une préoccupation environnementale croissante du milieu de la construction et un souci d'offrir des logements plus confortables aux occupants.



– 30 –

Source : Martin Cardinal
Conseiller en communication
Agence de l'efficacité énergétique
Tél. : (418) 627-6379, poste 8036